



Photo de classe

publié le 12/02/2024

Les photos de classe auront lieu le **lundi 8 Avril 2024**.

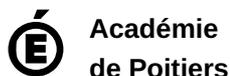
Les élèves recevront cette semaine un papier pour les commandes que vous pourrez trouver en pièce jointe si vous souhaitez réaliser des commandes supplémentaires. Ce document est à remettre au professeur principal avant le **vendredi 29 Mars 2024**.

Si vous ne souhaitez pas commander, le bon de commande est à nous remettre pour l'autorisation de prise de photo. Si nous n'avons aucun retour de votre part, l'élève concerné ne pourra être pris en photo pour le groupe classe.

En vous remerciant de votre compréhension.
l'équipe enseignante du collège de Burie.

Document joint

 [informations_famille_photo_de_classe](#) (PDF de 49.1 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.